Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600933-20260223-004_2026-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Kergrist

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents + Procura-tions	Qui ont pris part au vote
14/15	9+4	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 23 Février à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Kergrist s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GUERREY Christophe - Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/02/2026.

Présents : M. GUERREY Christophe - Maire, Mme LE GOFF Brigitte, M. LE JELOUX Dominique, M. ROUAULT Patrick, M. NICOLAS David, M. SERVEL Joseph, Mme SERVEL Maria, M. DAVID Arnaud, M. GUILLO Philippe.
Absents ayant donné procuration : Mme CHAMOT Sarah ayant donné procuration à Mme LE GOFF Brigitte, M. LE PETITCORPS Paul ayant donné procuration à M. NICOLAS David, M. LE CLEZIO Maëlan donne pouvoir à M. LE JELOUX Dominique, Mme TUTT Frédérique ayant donné procuration à DAVID Arnaud.
Absente : Mme LE STRAT Anne-Françoise.

A été nommé secrétaire : M. GUILLO Philippe.

004/2026 – VALIDATION DU PROGRAMME VOIRIE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Il est présenté le programme voirie 2026 proposé par la commission travaux :

Routes	Métrés	Prix du marché € HT
Bourg reprise de 4 tranchées 4 ml	16 m²	2 068.16 €
Impasse de perchenic	60 m x 3 m – 250 m²	4 860.60 €
Patte d'oie route de Lano Bihan	250 m²	5 233.61 €
Route de Croixanvec au droit de la route de Botcol	470 m²	10 619.10 €
Route du Liez	500 m x 3.60 m + 140 ml x 4.30 m + 200 m x 4 m – 3 202 m²	35 629.88 €

Soit une estimation de 58 411.35 HT – 70 093.62 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et des membres représentés, décide :
-De donner un accord sur le programme voirie présenté et sur son montant estimé de 58 411.35 € HT – 70 093.62 € TTC,
-De solliciter pour 2026 une subvention de Pontivy Communauté au titre du fonds de concours « voirie »,
-D'autoriser Monsieur La Maire à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Maire,	Secrétaire de séance,
Christophe GUERREY.	Philippe GUILLO.